

RCS : REIMS

Code greffe : 5103

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de REIMS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

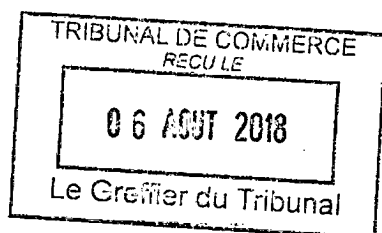
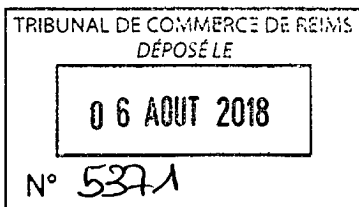
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00817

Numéro SIREN : 831 654 793

Nom ou dénomination : ROBINET FASHION GROUP

Ce dépôt a été enregistré le 06/08/2018 sous le numéro de dépôt 5371



Comptes annuels

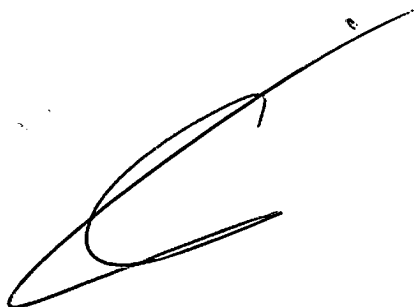
Période du 30/06/2017 au 31/12/2017

ROBINET FASHION GROUP

14 rue Condorcet
51100 REIMS

APE : 6420Z -
Siret : 83165479300015

POUR COPIE
CERTIFIÉE CONFORME



MAZARS

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau
de l'ordre des experts comptables
61 RUE Henri Regnault

92075 PARIS LA DEFENSE

Tél :

Fax :

Courriel :

Web : www.mazars.fr

 Sommaire

Etats de synthèse	3
Bilan Actif	4
Bilan Passif	5
Compte de résultat	6
Compte de résultat (suite)	7
Annexe	9
Règles et méthodes comptables	10
Notes sur le bilan	12
Notes sur le compte de résultat	17
Autres informations	18

Etats de synthèse

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2017
Capital souscrit non appelé			
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement	2 200	221	1 979
Frais de recherche et de développement			
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire			
Fonds commercial (1)			
Autres immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Autres immobilisations corporelles			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Immobilisations financières (2)			
Participations (mise en équivalence)			
Autres participations	565 500		565 500
Créances rattachées aux participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	567 700	221	567 479
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en-cours			
Matières premières et autres approvisionnements			
En-cours de production (biens et services)			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances (3)			
Clients et comptes rattachés			
Autres créances	17 449		17 449
Capital souscrit et appelé, non versé			
Divers			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités	913		913
Charges constatées d'avance (3)			
TOTAL ACTIF CIRCULANT	18 362		18 362
Frais d'émission d'emprunt à étaler			
Primes de remboursement des obligations			
Ecart de conversion actif			
TOTAL GENERAL	586 062	221	585 841
(1) Dont droit au bail			
(2) Dont à moins d'un an (brut)			
(3) Dont à plus d'un an (brut)			

Bilan Passif

	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES	
Capital	555 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	
Ecart de réévaluation	
Réserve légale	
Réserves statutaires ou contractuelles	
Réserves réglementées	
Autres réserves	
Report à nouveau	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-2 294
Subventions d'investissement	
Provisions réglementées	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	553 206
AUTRES FONDS PROPRES	
Produits des émissions de titres participatifs	
Avances conditionnées	
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Provisions pour risques	
Provisions pour charges	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
DETTES (1)	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	
Emprunts et dettes financières diverses (3)	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 792
Dettes fiscales et sociales	15 843
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	10 000
Produits constatés d'avance (1)	
TOTAL DETTES	32 635
Ecart de conversion passif	
TOTAL GENERAL	585 841
(1) Dont à plus d'un an (a)	
(1) Dont à moins d'un an (a)	32 635
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	
(3) Dont emprunts participatifs	
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours	

Compte de résultat

	31/12/2017
Produits d'exploitation (1)	
Ventes de marchandises	
Production vendue (biens)	
Production vendue (services)	20 000
Chiffre d'affaires net	20 000
Dont à l'exportation	
Production stockée	
Production immobilisée	
Subventions d'exploitation	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	
Autres produits	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	20 000
Charges d'exploitation (2)	
Achats de marchandises	
Variations de stock	
Achats de matières premières et autres approvisionnements	
Variations de stock	
Autres achats et charges externes (a)	5 924
Impôts, taxes et versements assimilés	208
Salaires et traitements	11 725
Charges sociales	4 152
Dotations aux amortissements et dépréciations :	
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	221
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations	
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	
Autres charges	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	22 230
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-2 230
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)	
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)	
Produits financiers	
De participation (3)	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	
Autres intérêts et produits assimilés (3)	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	
Différences positives de change	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	
Charges financières	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	
Intérêts et charges assimilées (4)	64
Différences négatives de change	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	64
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-64
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	-2 294

Compte de résultat (suite)

	31/12/2017
Produits exceptionnels	
Sur opérations de gestion	
Sur opérations en capital	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	
Charges exceptionnelles	
Sur opérations de gestion	
Sur opérations en capital	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	
Participation des salariés aux résultats (IX)	
Impôts sur les bénéfices (X)	
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	20 000
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	22 294
BENEFICE OU PERTE	-2 294
(a) Y compris :	
- Redevances de crédit-bail mobilier	
- Redevances de crédit-bail immobilier	
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	
(3) Dont produits concernant les entités liées	
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : ROBINET FASHION GROUP

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 585 841 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 2 294 euros.

L'exercice a une durée de 6 mois, recouvrant la période du 30/06/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2016-07 du 26/12/2016 applicable aux exercices clos à partir du 31/12/2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Titres de participations et autres titres immobilisés

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

Règles et méthodes comptables

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 116 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement		2 200		2 200
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles		2 200		2 200
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations		565 500		565 500
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières		565 500		565 500
ACTIF IMMOBILISE		567 700		567 700

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	2 200		565 500	567 700
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	2 200		565 500	567 700
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement		221		221
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles		221		221
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles				
ACTIF IMMOBILISE		221		221

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 17 449 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances de l'actif circulant :			
Autres	17 449	17 449	
Total	17 449	17 449	

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 555 500,00 euros décomposé en 55 550 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	55 550	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	55 550	10,00

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 32 635 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 792	6 792		
Dettes fiscales et sociales	15 843	15 843		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	10 000	10 000		
Produits constatés d'avance				
Total	32 635	32 635		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - FNP	6 192
DETTES PROVISION	161
Charges sociales s/congés à payer	49
ETAT AUTRES CHARGES A PAYER	467
Total	6 869

Notes sur le compte de résultat**Chiffre d'affaires**

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

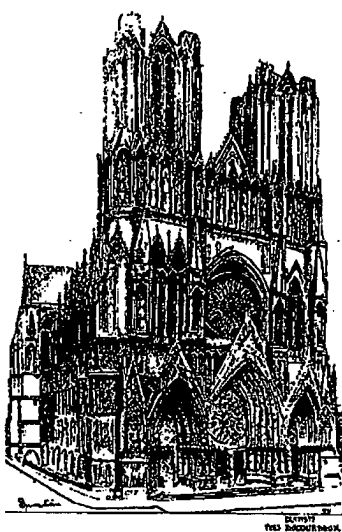


ROBINET FASHION GROUP

Société pas Actions Simplifiée au capital de 555 500 Euros
Siège social : 14, rue Condorcet
51100 REIMS

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017



Laurent PATÉ

EXPERT COMPTABLE DIPLÔMÉ

INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE
DE LA RÉGION CHAMPAGNE

COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXPERT JUDICIAIRE

INSCRIT PRÈS LA COUR D'APPEL DE REIMS

26, rue Bullette - 51100 REIMS
Téléphone : 03 26 84 97 57 - Télécopie : 03 26 84 97 58
cabinet.laurent.pate@wanadoo.fr

ROBINET FASHION GROUP

Société pas Actions Simplifiée au capital de 555 500 Euros
Siège social : 14, rue Condorcet
51100 REIMS

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Laurent PATE

EXPERT COMPTABLE

INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DE CHAMPAGNE

COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXPERT JUDICIAIRE

INSCRIT PRES LA COUR D'APPEL DE REIMS

26, Rue Buirette

51100 - REIMS

☎ 03 26 84 97 57

ROBINET FASHION GROUP

Société par Actions Simplifiée au capital de 555 500 Euros

Siège social : 14, rue Condorcet

51100 REIMS

SIRET N° 831 654 793

Code NAF : 6420Z

RAPPORT

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Laurent PATE

EXPERT COMPTABLE

INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DE CHAMPAGNE

COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXPERT JUDICIAIRE

INSCRIT PRES LA COUR D'APPEL DE REIMS

26, Rue Buirette

51100 - REIMS

☎ 03 26 84 97 57

ROBINET FASHION GROUP

Société par Actions Simplifiée au capital de 555 500 Euros

Siège social : 14, rue Condorcet

51100 REIMS

SIRET N° 831 654 793

Code NAF : 6420Z

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Aux associés,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par vos statuts en date du 30 juin 2017, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2017 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la société "ROBINET FASHION GROUP", tels qu'ils sont annexés au présent rapport ;
- La justification de mes appréciations ;
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Présidence. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes professionnelles applicables en France ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

J'estime que les éléments que j'ai collecté sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

Mes travaux n'ont pas mis en évidence d'éléments nécessitant d'être porté à votre connaissance en application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à l'obligation de justification de mes appréciations

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Reims,
le 15 juin 2018

Le Commissaire aux Comptes
Laurent PATE

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'L' followed by a series of loops and a final vertical stroke.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS ROBINET FASHION GROUP		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		6	
Adresse de l'entreprise		14 rue Condorcet 51100 REIMS		Durée de l'exercice précédent*			
Numéro SIRET*		8 3 1 6 5 4 7 9 3 0 0 0 1 5		Néant ☐			
				Exercice N clos le,		31/12/2017	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé		(I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	2 200	AC	221	1 978
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT		AU		
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	565 500	CV		565 500
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH		BI		
TOTAL (II)		BJ	567 700	BK	221	567 478	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY		
		Autres créances (3)	BZ	17 448	CA		17 448
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD		CE		
Disponibilités		CF	913	CG		913	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI			
	TOTAL (III)	CJ	18 361	CK		18 361	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler	CW					
	Primes de remboursement des obligations	CM					
	Ecart de conversion actif*	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	586 061	IA	221	585 840	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS ROBINET FASHION GROUP		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 555 500)			DA	555 500	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(2 293)	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	553 206	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	6 791	
	Dettes fiscales et sociales			DY	15 842	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	10 000	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	32 634		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	585 840		
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Ecart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	32 634
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (Article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ROBINET FASHION GROUP						Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	20 000	FH		FI	20 000	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	20 000	FK		FL	20 000	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	20 000
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	5 923	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	208	
	Salaires et traitements*					FY	11 725	
	Charges sociales (10)					FZ	4 151	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	221
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	22 230
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(2 230)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	63	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	63	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(63)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(2 293)	

Désignation de l'entreprise		SAS ROBINET FASHION GROUP						Néant ☐ *	
								Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion							HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *							HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges							HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)							HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)							HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *							HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)							HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)							HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)								HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)							HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)							HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)							HL	20 000	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)							HM	22 293	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)							HN	(2 293)	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme						HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières						HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)						IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *						HP	
		- Crédit-bail immobilier						HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)						IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées						IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées						IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)						HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)						RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)						RD	
	(9)	Dont transferts de charges						A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)						A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)						A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)						A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires	A9			
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :						Exercice N	
							Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :						Exercice N		
						Charges antérieures	Produits antérieurs		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SAS ROBINET FASHION GROUP**Néant ☐ *

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
				1		2		
						3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ	D8	D9	2 200		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	KE	KF			
CORPORELLES	Terrains		KG	KH	KI			
	Constructions	Sur sol propre	L9	KJ	KK	KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM	KN	KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants M2	KP	KQ	KR		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3	KS	KT	KU		
		Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	KW	KX		
		Matériel de transport *		KY	KZ	LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	LC	LD		
	Emballages récupérables et divers *		LE	LF	LG			
	Immobilisations corporelles en cours		LH	LI	LJ			
	Avances et acomptes		LK	LL	LM			
	TOTAL III	LN	LO	LP				
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G	8M	8T			
		Autres participations	8U	8V	8W	565 500		
		Autres titres immobilisés	1P	1R	1S			
Prêts et autres immobilisations financières		1T	1U	1V				
TOTAL IV		LQ	LR	LS	565 500			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		OG	OH	OJ	567 700			

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
				1		2		3	
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	C0	D0	2 200		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV	LW			IX	
CORPORELLES	Terrains		IP	LX	LY			LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA	MB			MC	
		Sur sol d'autrui	IR	MD	ME			MF	
		Inst. gales, agencs et am. des constructions	IS	MG	MH			MI	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT	MJ	MK			ML	
		Inst. gales., agencs, aménagements divers	IU	MM	MN			MO	
		Matériel de transport	IV	MP	MQ			MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW	MS	MT			MU	
	Emballages récupérables et divers *	IX	MV	MW			MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY	MZ	NA			NB	
	Avances et acomptes		NC	ND	NE			NF	
	TOTAL III	IY	NG	NH			NI		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ	OU	M7			OW	
		Autres participations	IO	OX	OY	565 500		OZ	
		Autres titres immobilisés	II	2B	2C			2D	
Prêts et autres immobilisations financières		I2	2E	2F			2G		
TOTAL IV		I3	NJ	NK	565 500		2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	OK	OL	567 700		OM		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**
2018
DGFIP N° 2054 bis

 Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 31/12/2017

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS ROBINET FASHION GROUP

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... -
- 3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ROBINET FASHION GROUP										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL	221	EM		EN	221		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH			
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC			
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG			
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO			
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL III		QU		QV		QW		QX			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN		ØP	221	ØQ		ØR	221		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL			NM			NO			
Total général (I+II+III+IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NY			
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NL)			NY	Total général non ventilé (NW+NY)			NZ	
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9				Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP				SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SAS ROBINET FASHION GROUP**Néant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies II du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
TOTAL I		3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	– incorporelles	6A	6B	6C	6D
		– corporelles	6E	6F	6G	6H
		– titres mis en équivalence	02	03	04	05
		– titres de participation	9C	9V	9W	9X
		– autres immobilisations financières (1) *	06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	– d'exploitation	UE	UF			
	– financières	UG	UH			
	– exceptionnelles	EJ	EK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ROBINET FASHION GROUP				Néant ☐ *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux,		VA								
	Autres créances clients		UX								
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	116	116						
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	1 833	1 833						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)		VC	15 499	15 499						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR								
	Charges constatées d'avance		VS								
	TOTAUX			VT	17 448	VU	17 448	VV			
	RENOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice	VD						
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE							
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	6 791	6 791							
Personnel et comptes rattachés		8C	4 742	4 742							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	6 632	6 632							
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	4 000	4 000							
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	467	467							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	10 000	10 000							
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZI									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	32 634	VZ	32 634					
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : ROBINET FASHION GROUP

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 585 841 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 2 294 euros.

L'exercice a une durée de 6 mois, recouvrant la période du 30/06/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2016-07 du 26/12/2016 applicable aux exercices clos à partir du 31/12/2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Titres de participations et autres titres immobilisés

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

Règles et méthodes comptables

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 116 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement		2 200		2 200
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles		2 200		2 200
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations		565 500		565 500
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières		565 500		565 500
ACTIF IMMOBILISE		567 700		567 700

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	2 200		565 500	567 700
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	2 200		565 500	567 700
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement		221		221
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles		221		221
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles				
ACTIF IMMOBILISE		221		221

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 17 449 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances de l'actif circulant :			
Autres	17 449	17 449	
Total	17 449	17 449	

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 555 500,00 euros décomposé en 55 550 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	55 550	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	55 550	10,00

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 32 635 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 792	6 792		
Dettes fiscales et sociales	15 843	15 843		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	10 000	10 000		
Produits constatés d'avance				
Total	32 635	32 635		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - FNP	6 192
DETTES PROVISION	161
Charges sociales s/congés à payer	49
ETAT AUTRES CHARGES A PAYER	467
Total	6 869

Notes sur le compte de résultat**Chiffre d'affaires**

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

Laurent PATE

EXPERT COMPTABLE

INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DE CHAMPAGNE

COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXPERT JUDICIAIRE

INSCRIT PRÈS LA COUR D'APPEL DE REIMS

26, Rue Buirette

51100 - REIMS

☎ 03 26 84 97 57

ROBINET FASHION GROUP

Société par Actions Simplifiée au capital de 555 500 Euros

Siège social : 14, rue Condorcet

51100 REIMS

SIRET N° 831 654 793

Code NAF : 6420Z

RAPPORT SPECIAL

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Laurent PATE

EXPERT COMPTABLE

INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DE CHAMPAGNE

COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXPERT JUDICIAIRE

INSCRIT PRES LA COUR D'APPEL DE REIMS

26, Rue Buirette

51100 - REIMS

☎ 03 26 84 97 57

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre société, je dois vous présenter un rapport sur les conventions et engagements réglementés.

En application de l'article L.227-10 à L.227-12 du Code de Commerce, il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements, tel qu'il est prévu à l'article 25 de vos statuts, dont j'ai été avisé ou que j'aurai découverts, à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements.

Il vous appartient, selon les termes de l'article 92 du décret du 23 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il m'appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues par le Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par votre assemblée générale.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaire au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE

• CONVENTIONS INTERVENUES AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé et soumettre à l'approbation de l'assemblée, en application des dispositions de l'article L.227-10 du Code de Commerce.

Fait à Reims,
le 20 juin 2018

Le commissaire aux comptes
Laurent PATE



Robinet Fashion Group
Société par actions simplifiée au capital de 555 500 euros
Siège social : 14 rue Condorcet, 51100 REIMS
831 654 793 RCS REIMS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 JUIN 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à -2 293,82 euros en totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à -2 293,82 euros.

L'Assemblée Générale prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 juin 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Gérard ROBINET

